SUR LA

DÉLIGATION POPULAIRE

ET SUR LA

CAUTÉRISATION

AVEC LE MARTEAU,

PAR MATTHIAS MAYOR,

DOCTEUR EN MÉDECINE, CHIRURGIEN EN CHEF DE L'HOSPICE CANTONAL, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DU HARAS, MEMBRE DU GRAND CONSEIL ET DU CONSEIL DE SANTÉ DU CANTON DE VAUD, DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES ET DE CELLE D'UTILITÉ PUBLIQUE DE LA SUISSE, ET MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DU CANTON DE ZURICH.

LAUSANNE,

IMPRIMERIE DE HIGNOU AINÉ.

1829.

PRÉFACE.

On s'est partout, jusqu'ici, donné bien de la peine, et l'on a mis toujours beaucoup de temps pour *façonner* les militaires et leur enseigner maintes choses de pur luxe et de vaine parade, fort inutiles ou embarrassantes en présence de l'ennemi, et, nulle part, on n'a jamais rien fait pour les mettre en état de veiller à leur conservation, de soigner leurs blessures et celles de leurs camarades, et même de venir au secours d'un adversaire désarmé et souffrant. Cependant, les chirurgiens sont loin de pouvoir suffire, dans tous les cas, aux soins importans et nombreux que reclament les braves, et nous voyons, au contraire, que les administrations sanitaires et les employés de tous genres qu'elles ont crées, ne cessent de se plaindre et de gémir sur la difficulté de pauser convenablement le grand nombre de blessés, après une affaire générale, sur les retards considérables apportés à leur pansement, sur la pénurie et le défaut absolu des objets nécessaires à ces opérations, et sur l'impossibilité où l'on se trouve, si souvent, de se procurer ces objets tant désirés et indispensables. C'est à remplir une lacune aussi étrange qu'impardonnable, qui existe

bien évidemment dans le service sanitaire des armées, que je destine ce petit nombre de pages, en les soumettant aux hommes de l'art et aux militaires de tous rangs et de toutes armes, et en les recommandant, par eux, à *tous* les Gouvernemens.

Je crois pouvoir, d'autant mieux, offrir ce faible travail aux méditations des administrations des hôpitaux civils et militaires, et à l'examen approfondi des experts et des intéressés, que je m'occupe depuis nombre d'années de ce sujet important, que je l'ai soumis au creuset de l'expérience, dans une pratique particulière aussi longue qu'étendue et à la tête d'un hôpital, et que je me suis assuré, par des essais avec des infirmiers et des élèves sage-femmes, que mes préceptes pouvaient être facilement saisis et mis bien vite à exécution.

Je puis donc espérer que ces mémoires, surtout le premier, qui ne tend à rien moins qu'à bouleverser complétement le mode actuel de pansement dans les armées, et à le confier, pour ainsi dire, à tous les hommes de guerre, seront envisagés avec toute l'attention que réclame une proposition aussi inattendue et aussi grave. Rien ne doit paraître indifférent ou impossible en pareille matière, et tous les militaires sont trop particulièrement intéressés au perfectionnement de leurs institutions sanitaires, pour qu'ils ne cherchent pas à apprendre, au plutôt, ce qu'il peut y avoir de bon et d'exécutable dans mon singulier projet de réforme. Ils s'empresseront donc d'en référer au jugement des personnes capables de prononcer ; et, moi-même, je me joins à eux pour demander instam-

ment, sur toute cette matière, une explication qui sera fondée, sans doute, moins sur les préventions et la routine que sur l'examen scrupuleux des faits; sur la *raison* et l'*expérience*.

Cet examen n'exigera, au reste, ni bien du temps, ni beaucoup de perspicacité, et les Gouvernemens sauront bien vite ce qu'il faut penser de mon travail, sous le triple rapport : 1°. des principes que j'établis 2°. des moyens que je propose; et 3°. de leur application ou mise à exécution, et j'ose me flatter qu'on ne sera pas, *en tous points*, opposé à mes vues et à mes intentions.

Quelques-uns des nombreux appareils que je passe rapidement en revue paraîtront nouveaux ; ils le sont en effet, du moins ne les trouve-t-on décrits nulle part, et on ne les jugera peut-être pas inférieurs aux anciens, soit par la simplicité, soit pour leurs autres avantages particuliers.

Les détails minutieux et vulgaires dans lesquels j'entre quelquefois, sembleront contraster singulièrement avec les termes techniques que j'emploie et quelques considérations que je mets en avant. Mais celles-ci établissent le principe, et les autres montrent, *par des rapprochemens*, comment on pourra en faire l'application dans les différens cas donnés. L'exemple, joint au précepte, servira à me faire mieux comprendre, et à fournir des matériaux pour le développement du sujet, pour faciliter les exercices manuels *indispensables*, et pour confectionner une petite instruction à la portée de tout le monde.

Prétendrait-on, par hasard, qu'en entretenant les

soldats de blessures et d'accidens graves, on les rendra méticuleux et poltrons ? Mais n'iront-ils pas, au contraire, avec plus de confiance au combat, quand ils seront bien convaincus que, s'ils ne trouvent pas une mort immédiate et glorieuse, ils auront sur-le-champ tous les secours propres à les préserver de longues et inutiles douleurs, d'affreuses mutilations, et à conserver à la patrie, s'il est possible encore, leur précieuse existence ?

Qu'on ne m'accuse pas de tendre à favoriser l'empirisme et à créer partout des renoueurs, des r'habilleurs et des mêges ignares, véritables fléaux des villes et des campagnes ! Ce qui, en médecine, comme en toute chose, multiplie les dupes et les fripons, c'est l'*ignorance*. Or, je le demande, mon but n'est-il pas de simplifier, d'établir des principes incontestables et de facile application ; en un mot, *d'éclairer et d'instruire* ? et n'est-ce pas la meilleure manière de déjouer les charlatans, et de se mettre à l'abri de leurs manœuvres perfides ?

Mais on voudrait, peut-être, m'imputer la prétention absurde de former des chirurgiens et de faire des docteurs en quelques semaines ? On interprêtera mieux ma pensée, j'espère, et on ne verra dans mon projet, que le désir et le besoin « *de suppléer* momentanément, ou pendant quelque temps seulement, l'absence ou le défaut complet de secours reconnus *urgens et indispensables* ». Si je suis parvenu à ce but, ma tâche aura déja été assez belle, et mon ambition suffisamment satisfaite.

SUR LA

DÉLIGATION POPULAIRE.

Quand on réfléchit à l'affreuse condition des blessés après une affaire générale, lors d'une retraite précipitée, d'une déroute, d'un encombrement et des désordres inséparables qui s'en suivent; dans des contrées plus ou moins ravagées, et où l'on est privé d'établissemens convenables pour recevoir les malades, ou de moyens propres à les y faire transporter; quand on pense, d'ailleurs, au petit nombre de chirurgiens capables de distribuer à ces infortunés les soins nécessaires, et à l'impossibilité que les officiers de santé puissent se porter partout et s'entourer toujours des secours sans lesquels leur présence est inutile: quand, dis-je, on pèse toutes ces fâcheuses circonstances, et d'autres encore non moins graves qu'il est inutile d'énumérer, on se sent comme entraîné vers les administrations sanitaires, et on voudrait pouvoir voler à leur aide. Quels que soient leurs moyens, leur vigilance et leur sollicitude, on reste convaincu qu'une foule de braves doi-

vent nécessairement succomber faute de secours, ou parce que ceux-ci n'ont pas été portés à temps et assez promptement, qu'ils ont été mal administrés, qu'ils n'ont pas été suivis et continués convenablement, ou enfin qu'on *manquait des objets nécessaires* à un bon pansement.

Deux causes essentielles semblent s'opposer à un service sanitaire plus efficace, et aggravent même la position des blessés: 1°. les procédés déligatoires trop variés, trop compliqués et, partant trop difficiles, qui sont généralement usités; et 2°. le trop petit nombre d'individus qui savent faire un pansement, et la difficulté d'en former qui puissent, au besoin, en appliquer un tant soit peu passable.

Il est donc important, si l'on veut se garantir d'une des suites les plus désastreuses de la guerre, de chercher à simplifier, autant que possible, *tous* les appareils, à les réduire à leur plus simple expression, et à les rattacher tous à *un principe unique et uniforme*, de telle manière qu'ils puissent être facilement inculqués et saisis *par tout le monde*, et que chacun soit à même d'apprendre à les appliquer aisément au besoin. Il faut de plus encore, et ceci n'est pas moins essentiel, que

les pièces de ces appareils, et tous les objets matériels d'un pansement quelconque se trouvent *toujours sous la main, dans toutes ou presque toutes les circonstances.*

On comprendra donc déjà qu'à la charpie, aux compresses de tous genres, aux bandes de toute espèce, aux liens, aux remplissages, aux cataplasmes, aux emplâtres, aux onguens et autres applications variées, je dois substituer quelque chose de beaucoup plus uni et de bien autrement dégagé et expéditif. Il est, en effet, évident qu'il convient d'introduire dans les armées un mode de pansement si peu difficile et compliqué, qu'il puisse être promptement compris et exécuté, non-seulement par les aide-chirurgiens, les fraters et les infirmiers, mais encore par les *malades eux-mêmes et par leurs camarades.* Il faut, en quelque sorte, *populariser* la chirurgie, sous le rapport déligatoire et la mettre à la portée de tout le monde, que chacun puisse se suffire à soi-même, et trouver toujours sur soi, ou à côté de soi, de quoi faire et mettre un bon appareil, quel que soit l'accident ou la blessure qui lui surviennent.

Celui que je propose, et dont j'ai fait l'ex-

périence à l'hôpital de Lausanne et dans une pratique assez longue et assez étendue, me paraît devoir réunir tous ces avantages. Il justifiera, j'espère, les espérances que je fonde sur son adoption, et les instances que je mets à le faire prévaloir presque exclusivement à tout autre, et comme pouvant parfaitement répondre à *toutes* les indications.

Mon premier besoin, ainsi que je l'ai déjà fait presseutir, c'est de bannir de mon système déligatoire certaines pièces au moins superflues. Les *bandes*, proprement dites, sont d'abord en première ligne.

Mes motifs pour cette exclusion sont les suivans : On ne les a pas toujours sous la main, comme dans les hôpitaux ; il est difficile et, par fois impossible, de s'en procurer au besoin ; leur application, pour répondre bien au but, et n'être pas sans de graves inconvéniens, doit être confiée à des mains bien exercées ; cette habitude et cet exercice ne s'acquièrent, comme on sait, que lentement ; les bandes sont sujettes à se relâcher, à se déranger facilement, à se *corder*, et à blesser de plusieurs manières, de sorte que leur réapplication se reproduit trop fréquemment. Notez encore l'ennui, je dirai presque l'im-

possibilité de bien rouler une bande avant de l'appliquer, quand on ne s'y est pas exercé; la difficulté de la laver et soigner; le peu d'intérêt que mettent les malades à la conserver dès qu'ils n'en ont plus besoin; son peu de valeur, puisqu'elle n'offre aucune utilité hors les cas de blessures, et qu'elle n'est plus alors qu'un sale et étroit chiffon; son usage presque éphémère dans beaucoup de cas, etc., etc.

Un autre inconvénient majeur des bandes ressortira des considérations qui vont suivre, et qui serviront comme d'introduction au moyen plus *universellement* convenable que je leur préfère.

Deux choses essentielles caractérisent les moyens contertifs en général.

1°. *Le Corps* même du bandage, et 2°. ses deux *extrémités*. J'appellerai *le corps* la partie qui appuie, soutient et serre réellement, et qui, dans le bandage roulé ordinaire, est représentée par une succession de tours de bandes supperposés les uns aux autres. Les extrémités de ce corps sont particulièrement destinées à être arrêtées et fixées convenablement, afin de maintenir le bandage sur l'endroit même où il doit agir. On les assu-

jettit, dans ce but, soit par la compression, soit avec des épingles, des points d'aiguilles, des attaches, ou *en liant ensemble les deux bouts de la bande* (1). Ce dernier mode d'arrêter la bande, est assurément, tout à la fois le plus simple, le plus solide, le plus commode et, sous tous les rapports, de beaucoup le préférable. On n'en fait cependant que rarement usage, parce que la bande a ordinairement trop d'épaisseur et de largeur pour pouvoir être nouée comme une attache, et que plus elle se rapprochera par son étroitesse des conditions de l'attache ou du lien, et plus aussi elle devra *perdre* des qualités qu'on recherche dans la bande proprement dite. Voilà pourquoi on a coutume de faire coudre des rubans étroits au bout des bandes, lorsqu'on veut les nouer *facilement ensemble*. Quant aux qualités du bandage ou du corps de la bande en particulier, il est évident qu'ils blesseront moins, qu'ils seront plus faciles à appliquer et moins sujets à se déranger ou à se corder, si on peut leur donner un certain degré *dépaisseur* et le plus de *largeur pos-*

---

(1) Dans un traité de la *déligation*, la manière de *lier* peut bien tenir une petite place.

sible. Sous ces deux derniers rapports, et sous celui de la plus grande facilité d'assujettir ses extrémités, d'ôter et de remettre un bandage quelconque, *les mouchoirs* de col et de poche, une serviette et même un drap ou une nappe se présentent de la manière la plus avantageuse. Pliés de toute façon, mais surtout en *cravate*, ils offrent l'extrême facilité de remplacer très-bien et instantanément la plus grande partie des bandages et appareils, même les plus compliqués et les plus indispensables. C'est surtout des *mouchoirs* dont il sera question dans cette note; et j'en parlerai principalement comme d'objets ou de moyens qui n'ont aucun des inconvéniens qu'on peut justement reprocher aux bandes, et qui présentent, au contraire, des avantages précieux qu'on rechercherait en vain dans les moyens ordinaires de déligation. Ainsi, les mouchoirs se trouvent partout; leur application est des plus faciles, car chacun, dès son enfance, est habitué à les manier; ils ne se relâchent ni ne se dérangent facilement; jamais ils ne se cordent; et s'ils venaient à blesser, leur changement et leur réapplication auraient lieu sur-le-champ avec facilité; ils n'exigent presque

aucune préparation préliminaire avant d'être mis en place ; ils sont faciles à laver et soigner ; leur utilité, pour une foule d'usages habituels, fait qu'on les conserve avec intérêt, alors même qu'ils ne servent plus comme d'objets de pansement ; ils sont donc plus de durée que les bandes ; on peut de suite donner aux mouchoirs tel degré d'épaisseur et de largeur qu'on désire, et dont on peut avoir besoin, et cependant les *attacher toujours* avec une extrême facilité.

Toutes ces qualités essentielles et précieuses les recommandent singulièrement aux praticiens ; et pour faire mieux ressortir leurs avantages, j'indiquerai rapidement les cas où l'on a coutume d'en faire usage, ceux où ils peuvent suffire au besoin, et ceux qui réclament leur heureux emploi.

J'insisterai tout premièrement sur cette observation importante, c'est qu'il est peu de cas où l'homme de l'art ne puisse très-bien atteindre son but avec ces seuls moyens ; car depuis la simple saignée ou la plus légère blessure, jusqu'aux lésions les plus graves et les plus compliquées, un ou deux mouchoirs doivent, *le plus souvent*, suffire aux praticiens pour remplir, *comme bandage*, les in-

dications les plus variées. J'appuie à dessein, sur cette assertion, parce que j'ai fréquemment observé combien, dans l'occasion ou le besoin, on était, par fois, emprunté et on se croyait dénué de toutes ressources, alors même qu'on avait, *sous la main*, les moyens les plus appropriés, les plus simples et les mieux choisis. On me saura donc gré, tout en instruisant de simples militaires ou de grossiers campagnards, de venir au secours de certains docteurs, dont la présence d'esprit pourrait être mise en défaut, et le jugement pris au dépourvu, en leur rappelant tout le parti qu'ils peuvent tirer des mouchoirs dans la pratique. Mais en jetant ainsi la défaveur sur les bandes en général, je ne prétends pas qu'on puisse s'en passer en chirurgie; car personne, plus que moi, n'apprécie les bienfaits d'une *compression* méthodique; je suis même le premier qui en ai particulièrement étendu l'usage dans ce pays, et j'y ai très-fréquemment recours avec le plus grand succès; mais je ne crois pas qu'on doive aller si loin, que de la confier à des mains peu exercées. Si, d'ailleurs, elle est quelquefois nécessaire et urgente, c'est précisément alors qu'elle requiert une

plus grande habitude de diagnostic et d'exécution, qu'on n'ose pas présumer chez des hommes étrangers aux principes de la médecine opératoire. Ils ne devront y recourir que sur l'invitation expresse d'un chirurgien éclairé, et seulement lorsque celui-ci aura acquis la certitude de leur habileté dans cette partie : ils n'auront donc exclusivement recours qu'aux mouchoirs.

Dans toutes les lésions *du crâne et de la face*, un mouchoir plié en cravate, et mieux encore *en triangle*, suffira toujours, en effet, pour fixer convenablement toutes les pièces d'appareil ; et la facilité qu'on aura de l'assujettir, en réunissant par un nœud ses deux bouts, rend ce bandage on ne peut plus commode. Je n'ai pas besoin de dire que, lorsque le mouchoir affectera la forme triangulaire, sa pointe pourra, à volonté, être placée en avant, en arrière, ou sur les côtés de la tête, suivant le siège de la blessure et l'indication qu'elle présente.

Il est assez inutile que je recommande le mouchoir pour les lésions et pansemens de la nuque et du cou. Il est là à sa place naturelle, et rien ne peut le surpasser.

Les blessures de la bouche et de la mâ-

choire inférieure réclament ordinairement une mentonnière, que supplée parfaitement un simple mouchoir.

S'agit-il de fixer un cataplasme ou telle autre chose dans le creux de l'aisselle ? appliquez, vers cette partie, le milieu d'un mouchoir plié en cravate, ramenez, et croisez ses chefs sur l'épaule du même côté, et conduisez-les ensuite, l'un par devant et l'autre par derrière la poitrine, jusque sous l'aisselle opposée ou vous les attacherez. Si le mouchoir se trouve trop court, un ruban, un bout de bande, et, au besoin, un second mouchoir lié au premier ne vous laisseront plus rien à désirer.

Avez-vous besoin d'un *bandage* de corps pour la poitrine, le dos ou le ventre ? le mouchoir, plié en cravate ou *en carré long*, vous suffira encore le plus souvent. Nous dirons cependant plus bas un mot sur un moyen plus énergique et plus commode pour les fractures des côtes.

Désirez-vous un *suspensoir*, ou un moyen de maintenir, sur les parties génitales, un cataplasme, ou telle autre pièce d'appareil ? Le mouchoir plié en triangle vient encore à votre secours de trois manières différentes

que voici : 1°. Placez le milieu de la base du triangle sous le scrotum, conduisez ensuite sur les hanches et au bas du dos, les deux bouts du mouchoir que vous y attacherez aisément, et faites remonter la pointe du triangle qui, de cette manière, emboîtera et soutiendra assez bien les bourses. 2°. Etablissez préalablement une ceinture avec une ficelle, un ruban, une bande ou même un mouchoir ; vous placerez ensuite votre mouchoir triangulaire, comme dans le cas précédent, vous dirigerez ses chefs sur les aînes, pour les y fixer à la ceinture ci-dessus, et vous remonterez la pointe du mouchoir comme dans les cas précédens. 3°. Mettez la base du triangle au-dessus des parties de la génération, nouez les extrémités derrière le dos, et dirigez la pointe en bas ; celle-ci, prise par un bout d'attache quelconque, sera conduite entre les cuisses ; et l'attache se fixera alors, comme un *sous-cuisse* ordinaire, sur le côté et au mouchoir même qui fait l'office de ceinture.

Vous faut-il un *bandage en T* pour l'aîne, l'anus ou les parties sexuelles de la femme ? vous fixez à une ceinture quelconque et par derrière, le bout d'un mouchoir plié en cravate ou en carré long, et vous ramenez

l'autre extrémité entre les cuisses pour l'arrêter par devant à cette même ceinture, soit au moyen d'un nœud, soit avec une ou deux épingles.

Vous êtes embarrassé de maintenir un vésicatoire, un cataplasme, une compresse etc., sur la fesse ou la hanche; servez-vous du mouchoir de la manière suivante: Une ceinture est d'abord placée au-dessus des hanches; la base d'un mouchoir triangulaire est appliquée ensuite au-dessous du grand trocanter; le triangle embrasse les muscles fessiers en s'étendant depuis le raphé jusqu'à l'épine iliaque antérieure et supérieure; la pointe du triangle dirigée en haut, est passée sous la ceinture, vers le tiers postérieur de la crête iliaque où elle est serrée et assujettie à volonté, et les deux chefs du mouchoir se fixent après avoir entouré la cuisse dans sa partie supérieure.

Voulez-vous soigner, *assez bien, très-simplement et sans gêne une fracture de la clavicule*, et permettre en même temps à votre malade de sortir? laissez-lui remettre sa chemise comme à l'ordinaire, et un gilet à manches, s'il veut; appliquez, sur ces vêtemens, un mouchoir en forme d'écharpe qui supporte

et soulève bien le coude; puis passez, sur cette écharpe et vers le coude, le milieu d'un second mouchoir plié en cravate et dont les chefs iront se réunir au côté opposé, après avoir entouré le corps comme une ceinture. Un autre moyen analogue consiste à placer le milieu d'un mouchoir sur la partie inférieure et externe du bras et tout près du coude; les chefs en sont ensuite ramenés et croisés du côté diamétralement opposé, c'est-à-dire vers le condyle interne de l'humérus, puis ils sont conduits autour de la poitrine pour y être fixés comme une ceinture: une légère écharpe *soutient*, enfin, la main ou l'avant bras. Avec l'un ou l'autre de ces moyens tous simples et d'une application extrêmement facile, votre malade ne sera jamais dans le cas de regretter l'appareil de Desault, ou tel autre analogue; et vous ne lui laisserez autre chose à désirer, que d'être traité par les mêmes principes, mais avec la *gouttière bracchiale* au lieu du mouchoir en écharpe (1).

---

(1) Ce procédé l'emporte assurément sur tous les autres, et se distingue par sa plus grande propreté et presque par son élégance, et parce qu'il laisse au malade plus de liberté et lui permet d'être *complé-*

Les praticiens qui mettent une très-grande confiance dans un coussinet placé sous l'aisselle, pourront également y avoir recours avec les uns et les autres de ces procédés;

---

tement habillé. Cet appareil que les Anglais emploient comme une simple écharpe, que j'ai simplifié et modifié avantageusement pour ce qui concerne *la suspension*, et que j'ai adapté au traitement des fractures de la clavicule, se trouve si mal décrit dans quelques journeaux de médecine, que je crois devoir le rappeler ici en peu de mots. Cette gouttière peut être en cuir bouilli ou en peau, mais le carton et même un bout d'écorce pourront suffire. Elle est faite de manière que l'avant bras puisse y être à son aise, et que, terminée en cul de sac, le coude y soit convenablement emboîté. Il y aura également une petite allonge, qui glissant comme une coulisse dans cette gouttière, servira au besoin à soutenir la main ou à laisser celle-ci en liberté. Ce carton sera recouvert d'une étoffe simple ou d'un tissu plus ou moins recherché. Mais ce qu'il importe surtout de connaître, c'est la manière particulière dont il est suspendu, et qui permet des mouvemens variés tout en donnant la plus grande facilité de l'appliquer, de l'ôter, de l'élever et de l'abaisser à volonté. Deux forts liens sont assujettis solidement aux deux extrêmités des bords de cette gouttière et y forment comme deux anses collatérales, dans le genre de celles qu'on remarque

mais on peut leur promettre un succès tout aussi heureux sans ce moyen, qui est bien loin de rendre le service important qu'on se plait encore d'en attendre dans le cas qui nous occupe.

---

aux pauetières ou aumonières de nos Dames. Ces deux anses sont réunies ensemble dans un anneau de métal ou simplement d'un fort tissu, de manière à pouvoir y glisser aisément. Cet anneau ou cette boucle tient à un autre lien qu'on peut suspendre autour du col, à une boutonnière, à un bouton, à droite, à gauche ou vers la partie médiane du corps, et qu'on pourra même rendre inaperçu et masquer au besoin ; car il est également loisible de porter la gouttière dans la manche même et d'avoir ainsi le bras en écharpe, suspendu et fixé au corps sans qu'il y paraisse aucunement. On s'en doutera d'autant moins que les mouvemens de la main seront parfaitement libres, et que ceux d'extension et de flexion de l'avant bras seront également très-faciles, malgré que le coude, je veux dire la partie inférieure de l'humerus reste tout-à-fait immobile. Cette immobilité, dans le cas qui nous occupe, résulte d'un ruban qui partant de la partie interne de la gouttière (celle qui, répond au codyle interne de l'humérus) se porte autour de la taille et l'embrasse comme une ceinture ou bandage de corps, et dont l'effet est de maintenir le coude en place. Il est inutile d'étendre davantage cette description. La petite machine suspendue dira

occupe. L'essentiel sera toujours ici d'empêcher les mouvemens de l'épaule; en fixant tout simplement le coude sur les côtes. Peut-être trouvera-t-on quelqu'avantage à pouvoir, au moyen de l'écharpe *qui emboîte bien le coude*, relever celui-ci, tout en le dirigeant en avant, afin que, par là, le moignon de l'épaule soit repoussé en arrière et en dehors, et qu'on empêche de cette manière une légère difformité. Celle-ci, toutefois, sera

---

facilement le reste. Ce qui la rend si avantageuse, c'est son mode de suspension que je réclame et que, le premier, j'avais adapté à l'appareil de Sauter longtemps avant que j'eusse occasion de le faire connaître à Londres et à Paris, en 1827. Appliqué à un morceau de cuir ou de peau, ou à une feuille de carton ou d'écorce, de 7 à 8 pouces de longueur sur 3 à 4 de largeur, et *sans cul de sac* pour renfermer le coude, ce moyen suspendu constitue encore une écharpe simple aussi commode que propre et peu embarrassante, et qui laisse au malade la facilité de faire beaucoup de mouvemens, qui seraient évidemment impossibles avec l'écharpe ordinaire. Ce genre d'écharpe devrait, ce semble, être introduit dans les hôpitaux, et chez les troupes de terre et de mer, comme étant moins gênant et nullement dégoutant, et pouvant s'ôter et se remettre très-aisément sans le secours d'aucun aide.

bien difficile à éviter *complétement, quel que soit l'appareil auquel on ait recours*; mais elle s'efface pour l'ordinaire insensiblement, comme le savent tous les praticiens.

Les mouchoirs sont les meilleurs moyens de porter et de maintenir, sur les extrémités supérieures et inférieures, des cataplasmes, des sinapismes etc.; et pour panser des vésicatoires et la plupart des blessures et des dépôts dans ces mêmes parties. Leur usage simple et commode est si généralement connu et répandu, sous tous ces rapports, que je dois me dispenser d'en rien dire de plus (1).

Je ne puis passer sous silence les avantages inappréciables des mouchoirs dans les hémorragies graves, à la suite de lésions vei-

---

(1) La vue du parti que savent tirer du mouchoir, les pauvres, les campagnards et les militaires, dans les circonstances que je viens d'indiquer, n'a pas peu contribué, je l'avoue, à la confection de ce mémoire, en me fournissant l'idée de généraliser, en leur faveur, cet excellent moyen de déligation. Puissé-je, en effet, contribuer à le rendre plus commun pour les malades et les blessés de ces nombreuses classes de la société, particulièrement exposées aux lésions graves, privées de secours éclairés, et forcées, le plus souvent, de se suffire à elle-même.

neuses et même artérielles, et où les secours sont urgens. Un mouchoir pourra servir ici de compresse (1) ou de tampon, et un autre mouchoir assujettira très-bien et instantanément cet appareil *provisoire*. N'oublions pas de rappeler, dans cette circonstance, qu'au moyen de deux mouchoirs on peut avoir encore, sur le champ, un *garot parfait* (2).

---

(1) *Une compresse*, pour nous, c'est un mouchoir ou une portion de mouchoir pliés en plusieurs doubles. Rien n'est plus facile que d'indiquer la manière de les *graduer*, et l'usage qu'on en peut faire ainsi arrangés.

(2) L'ignorance assez générale, chez le peuple, lorsqu'il s'agit d'arrêter l'écoulement du sang, à la suite d'une blessure, et la facilité avec laquelle on perd la tête en pareille circonstance, m'engagent à transcrire ici quelques préceptes généraux que j'ai cru devoir donner, à ce sujet, a mes élèves sage-femmes, et qui se trouvent à la suite du manuel qu'elles ont entre leurs mains.

Lors d'un accident quelconque, où la perte abondante du sang peut mettre, plus ou moins promptement, les jours du blessé en danger, on réussit toujours à suspendre l'écoulement en appliquant un ou plusieurs doigts sur l'endroit même par où jaillit le sang. C'est de cette même manière qu'on arrête très-bien l'écoulement du vin lorsqu'il s'est fait un trou

Puis-je ne pas indiquer ici les ressources précieuses qu'on peut retirer des mouchoirs, pour la fixation des attelles, des appareils variés et des fragmens osseux dans le plus

---

au tonneau. Les doigts sont, en effet, les meilleurs bouchons ou tampons, pour le premier moment, et en attendant qu'on puisse se procurer d'autres secours. Ces secours sont toutes les substances mollettes et douces qu'on applique directement sur le vaisseau ouvert, par parcelles, ou petites boulettes, afin de mieux boucher la plaie ; ainsi, on pourra employer l'amadou, l'éponge, la charpie, la toile d'araignée, du papier mâché ou mouillé, des étoupes, du vieux linge, du coton, de la laine, et même, au besoin, de la *mousse*. Mais *l'éponge* est préférable pour ce premier moment, parce qu'elle se prête bien à remplir le fond et les interstices de la plaie, en s'y insinuant plus facilement, et qu'elle s'y accroche et s'y fixe mieux, grace aux petites dentelures ou aspérités dont elle est composée.

Pour que ce remplissage soit efficace, il faut commencer par enlever tous les caillots, s'il y en a, et laver la plaie avec beaucoup d'eau fraîche, afin qu'on voie, aussi bien que possible, l'endroit principal qui donne issue au liquide, et que le tampon soit immédiatement placé sur l'ouverture même du vaisseau. Cette seule précaution du lavage suffit souvent. On fait contenir ensuite avec la main les substances qu'on aura ainsi entassées dedans et sur la plaie, ou bien on les assujettit convenablement avec une bande, une jarre-

grand nombre des *fractures des membres?* C'est ici surtout que brillent les avantages de la bande, représentée par un mouchoir, à raison de *l'épaisseur et de la largeur con-*

---

tière, une cravate. Si ces moyens n'arrêtent pas le sang, il faudra les enlever et se contenter de la seule application du doigt, jusqu'à l'arrivée d'un chirurgien ou de quelqu'un d'intelligent. Le blessé pourra lui-même faire cette application.

Ces doigts, tenus toujours à la même place, pendant plusieurs heures, peuvent suffire pour arrêter les plus fortes hémorragies; mais comme cette pression serait trop pénible, si elle était faite par une seule personne, il pourra y en avoir deux ou trois qui s'aideront en alternant. Si, cependant, on voulait se garantir encore mieux, on pourrait essayer, si la plaie était à l'un des membres, de serrer fortement le haut de la cuisse et du bras, en appliquant sous le lien quelconque qu'on emploiera, et *en dedans* de ces membres, un mouchoir ou un chiffon plié en plusieurs doubles, et assez épais pour applatir le principal vaisseau qui se trouve vers ces parties, et que l'on y peut facilement sentir battre.

Le meilleur moyen est assurément de lier le vaisseau même qui fournit le sang, et à l'endroit où il est ouvert. Mais cette opération, quoique simple, offre souvent des difficultés. Il faut s'y être exercé quelquefois, ne fut-ce que sur des animaux, et sous la direction d'un chirurgien instruit. Je me suis assuré qu'en

sidérables qu'on peut donner au corps, je veux dire à la partie du mouchoir qui appuie sur le membre même. Notez qu'au moyen de charpie, de ouate ou de simples linges usés ou souples que vous enveloppez dans la partie moyenne du mouchoir, vous pouvez augmenter cette largeur et cette épaisseur au gré de vos désirs et de vos besoins. Ainsi donc, nous aurons recours aux mouchoirs, comme bande ou lien, pour fixer à l'aîne et au pied, l'attelle extensive de Désault, et tous les appareils basés sur les principes de ce célèbre chirurgien. Nous nous servirons également des mouchoirs, plutôt que des rubans étroits de fil, pour serrer les attelles dans les fractures des extrémités, lorsqu'on emploiera ces moyens contentifs; et nous devrons aussi donner la préférence

---

fort peu de séances on pouvait, de cette manière, acquérir assez de notion et d'aptitude pour exécuter fort bien cette opération, et être en état de rendre, par là, les services les plus signalés. Des hommes instruits et adroits comme ceux qui composent, en général, le corps des officiers et sous-officiers, répugneraient-ils á consacrer quelques heures pour apprendre une chose d'une importance aussi majeure? J'ai peine à le croire.

aux mouchoirs sur les bandes, pour fixer les membres brisés sur *la planchette en suspension*, et pour assurer aux fragmens osseux une direction bonne et durable sur cette précieuse machine. On voit, en effet, dans tous ces cas, que le mouchoir est facile à appliquer, qu'il appuie par une surface large et mollette, peu susceptible de blesser, et qu'il est presque impossible qu'il se dérange et *se corde*; toutes choses de la plus grande importance dans l'application d'un lien quelconque, qui doit rester *long-temps en place*.

Je ne dois pas oublier de rappeler, à l'occasion des fractures, que non-seulement le chirurgien le moins habile, mais que tout homme intelligent peut porter, à l'instant même, les plus heureux secours au malheureux dont un des membres vient d'être brisé. Deux ou trois mouchoirs suffiront, le plus souvent, pour maintenir ce membre dans la bonne direction qu'on aura eu soin de lui donner, et pour empêcher que, dans un *transport* ou des mouvemens indispensables, les extrémités des os fracturés ne déchirent à chaque instant les tissus sensibles et délicats au milieu desquels ils sont sans cesse poussés. Pour cet effet, on placera sous le

membre un mouchoir qui soit un peu plus long que le membre lui-même. A chacun des deux bouts de ce mouchoir on roule une attelle; et si l'on n'en a point, quelque chose d'analogue, c'est-à-dire, un corps consistant quelconque. Ces deux corps ainsi roulés en sens contraire, doivent finir par arriver et se placer sur les deux côtés du membre; ils seront maintenus en place par un ou deux mouchoirs qui entoureront et serreront modérément ce pansement *d'attente*. Les corps résistans dont nous venons de parler, et qui, roulés dans le mouchoir, doivent représenter ici des attelles, peuvent n'être que deux simples baguettes ou quelques verges de bois, ou deux bouts de bâton. De la paille, du foin, de l'herbe, des joncs etc., serrés et roulés en forme de cylindre qu'on pourra ensuite applatir légèrement; de l'écorce, du carton ou du fort papier plié en plusieurs doubles, peuvent également tenir lieu d'attelles provisoires. Tous ces objets auront, ainsi que le mouchoir, un peu plus de longueur que le membre lui-même, et fourniront à celui-ci assez de résistance pour empêcher les os de trop vaciller, ou du moins de prendre une fâcheuse direction. On obtiendra ces mêmes

bons résultats en étendant le membre brisé sur un bout de planche étroite, à peu près de la longueur du membre, et qu'on aura bien garnie de linge, ou d'un épais sachet fait sur-le-champ avec un mouchoir qu'on remplira d'herbe, de feuilles, de mousse, de paille, de foin, de son, de sciure, de balles de céréales ou de tout autres substances molles analogues (1). Le membre placé sur cette-

(1) Les chirurgiens qui ne sont appelés à pratiquer que dans les grandes villes, où tout abonde et où l'on n'est jamais embarrassé pour placer, panser et faire transporter un individu dont les membres sont fracturés, trouveront tous ces détails bien singuliers ou superflus; mais ce n'est pas à eux que s'adressent ces lignes. Je le repète, j'écris pour les pauvres de la campagne, les habitans des villages, les militaires de toutes armes, et pour ceux qui sont appelés à leur donner les premiers soins dans des accidens graves et lorsqu'ils sont éloignés de tous secours. On trouve, sur-le-champ, autour du cou du blessé même, dans sa poche ou dans celle du voisin, soit en coupant, s'il le faut, dans sa *chemise* une ou deux pièces carrées d'une étendue suffisante, soit en fendant diagonalement en deux ces dernières pour en faire le nombre de triangles ou de cravattes *simples* dont on pourra avoir besoin; on trouve, dis-je, tout ce qui est nécessaire pour un premier pansement, et c'est ce qu'il m'im-

planchette, ainsi garnie, n'y sera point meurtri ni blessé; il y recevra une bonne conformation et y sera assujetti au moyen d'un ou de deux mouchoirs, qui feront un *seul et même tout*, du membre, du plan résistant inférieur et du sachet, en les entourant et pressant convenablement ensemble Ce plan inférieur et résistant pourra, à défaut de

---

portait d'indiquer et de faire bien sentir, au risque de passer pour me répéter à chaque instant.

J'ajouterai que ces pansemens d'attente ou provisoires et ces premiers appareils, appliqués tant bien que mal, peuvent à la rigueur amplement suffire à une entière et *heureuse* guérison; et c'est ce qu'on pourra et devra dire et répéter aux malheureux traités de cette manière, et à ceux qui leur donneront des secours intelligens. On pourra à ce sujet citer l'histoire de cet aliéné dont un chirurgien avait pansé une jambe cassée; mais pour éviter de nouveaux pansemens plus ou moins douloureux, le malade transporta adroitement l'appareil sur sa jambe *saine*, et cacha l'autre avec soin *dans sa paillasse*. Il se tint si tranquille, et donna tellement le change à tout le monde pendant 40 à 50 jours, qu'il se trouva à la fin *parfaitement guéri*.

Je dois dire encore qu'en suspendant le dernier appareil que je viens d'indiquer, on aura la machine de Sauter, laquelle, pour les fractures compliquées, l'emporte sur toutes les autres. Je puis rappeler, enfin,

planchette, être représenté par de l'écorce, de la paille tressée et du feutre. Un sachet seul, bien rempli et serré, offrira également assez de consistance au besoin, et une pièce d'un épais vêtement plié d'une certaine façon, remplacera de même ce sachet, et servira, de cette manière, d'assez bon soutien au membre fracturé.

Je terminerai l'énumération des avantages essentiels du mouchoir, comme bandage, en l'appliquant, spécialement, à deux cas graves en chirurgie : 1°. *la fracture de la rotule ou la rupture du tendon tibio-rotulien*, et 2°. *la section ou la rupture du tendon d'Achille.*

Les auteurs, avec leurs appareils plus ou

---

que le mode de suspension que j'ai adopté et fait connaître, consiste dans deux cordes collatérales en forme d'anses, qui sont elles-mêmes réunies sur un anneau métallique ou de corde qui les soulève et tient comme une main, et qui les fixe au-dessus du lit ; et que, dans le cas où l'on fera usage de la planchette articulée pour les fractures du fémur ou de son col, il ne sera pas nécessaire d'établir ces anses collatérales à la partie de la planche qui répond à la cuisse, et qu'il suffira de les fixer à la planche seule qui supporte la jambe. Il y a déjà quelque temps que je me suis aperçu de cette manière avantageuse de simplifier ce mode de suspension, et je saisis cette occasion pour le faire connaître.

moins dangereux et gênans des plaies transversales, pour le premier cas ; et avec les pantoufles, les cartons, voire même la jambe de bois, pour le second, se sont, dans ces deux affections, grandement écartés du facile et du simple, gages inséparables de l'utile et du bon. Notre mouchoir, au contraire, réclame tout particulièrement ici une *mention honorable*, ainsi que nous allons le démontrer en peu de mots.

Dans la rupture de la rotule et du tendon qui fixe cet os au tibia, on veut, sans doute, que la jambe soit étendue sur la cuisse, et que celle-ci soit fléchie sur le bassin ; mais on cherche, de plus, un *point d'appui* qui offre la facilité d'entraîner la rotule en bas, et de fixer solidement, à sa place, cet os entier ou son fragment supérieur seulement. Ce point d'appui important, je le trouve à *la plante du pied*, et c'est là que je place, comme un étrier, le milieu d'un mouchoir plié en cravate. Je noue, sur la région dorsale du pied, ce mouchoir, et j'en porte les chefs directement vers la partie supérieure et lattérale du genou, c'est-à-dire de la rotule. J'ai eu soin, au préalable, d'appliquer sous le jarret une gouttière en carton,

convenablement rembourrée et garnie (d'un mouchoir même si l'on veut). Un autre mouchoir en cravate, fixe ce carton derrière le tiers inférieur de la cuisse et le tiers supérieur de la jambe; et ce même mouchoir peut seul former sur la partie supérieure de la rotule, une espèce de barre ou d'obstacle à l'entraînement de cet os par les muscles extenseurs de la jambe. Il ne s'agit plus, maintenant, que d'assujettir solidement cet anneau *sus-rotulien* que forme ce dernier mouchoir, et je le fais avec la plus grande facilité en y fixant de chaque côté les bouts du mouchoir qui fait l'office d'étrier. De cette manière, les principaux troncs nerveux et vasculaires poplités sont protégés par le carton; celui-ci s'oppose, en même temps, à la flexion de la jambe; la rotule est engagée et fixée sous le mouchoir qui sert à attacher le carton; et ce mouchoir, en forme de bande circulaire qui maîtrise la rotule, est lui-même attiré en bas ou maintenu en place par les bouts du *mouchoir étrier* qui est invariablement placé sous la plante du pied, et qui contrebalance aisément l'action des extenseurs de la jambe. Il ne s'agit plus, pour fléchir la cuisse sur le bassin, que

d'établir un plan incliné qui élève plus ou moins le talon au-dessus de la tubérosité de l'ischion. Ce plan peut être fait avec des sachets ou des oreillers, ou au moyen de la planchette mobile de Sauter, que j'ai heureusement modifiée. Mais cette dernière me paraît de beaucoup préférable, à cause de la facilité qu'elle procure au malade de se remuer presque de toutes façons dans son lit, de refaire à volonté celui-ci, et de varier commodément les diverses inclinaisons du membre (1).

La section ou la rupture du tendon d'Achille est plus facile encore à traiter, par ma manière, que la rupture de la rotule et de son tendon. Il convient ici, pour mettre et maintenir en contact les bouts de la solution de continuité, de fléchir bien la jambe

---

(1) Cet appareil suspendu est si commode, que l'ayant employé à l'hôpital de Lausanne, en Novembre 1828, pour un jeune Français atteint d'une fracture de la rotule avec un énorme épanchement sanguin, le traitement n'a pas été entravé un seul instant, malgré un délire violent qui a duré une douzaine de jours, et qui a nécessité l'emploi du gilet de force et d'autres moyens coercitifs propres à retenir au lit le patient qui cherchait constamment à s'évader.

sur la cuisse et de produire l'extension forcée du pied sur la jambe: on parvient à ce but si facilement et avec si peu de moyens, qu'on a droit d'être surpris qu'on n'y ait pas pensé plus tôt. En effet, il suffit d'un seul mouchoir, plié en cravate, pour remplir les conditions que nous venons de poser; et cela à l'instant même, et en moins de temps que nous n'en mettrons pour décrire cet appareil d'une extrême simplicité. Le milieu du mouchoir est placé sur la face dorsale du métatarse; les chefs en sont ramenés à sa face plantaire, où ils sont croisés d'abord par un simple nœud, puis on les conduit dessous ou à côté du calcaneum, et enfin sur les parties latérales et postérieures de la jambe, jusques vers le tiers antérieur et inférieur de la cuisse, où ils sont liés immédiatement ensemble. On peut, et cela vaut mieux, tendre et fixer ces chefs sur un second mouchoir qu'on aura placé circulairement vers la partie inférieure de la cuisse ou *même, au-dessus des hanches.* Ce bandage, ainsi que le précédent, ne sont nullement gênans; ils s'appliquent si facilement qu'on peut sans crainte les confier au premier venu, et au besoin, au malade lui-même, lorsqu'il s'agit de leur réapplication.

Le traitement des plaies transversales n'exige pas, en général, d'autres précautions que celles indiquées pour les deux appareils que nous venons de décrire ; le premier conviendra aux lésions de la région antérieure, et le second pour celles de la région postérieure des extrémités abdominales ; et les chirurgiens, en appréciant l'heureux effet d'un moyen aussi simple dans les blessures du membre que nous venons de nommer, sauront également en faire la facile application aux membres thoraciques.

Je n'ai pas besoin de dire que les mouchoirs dont il est question dans ce mémoire, peuvent être simples ou doubles, c'est-à-dire formant des triangles ou des carrés, et qu'ils pourront également être faits, sur-le-champ, d'une pièce de toile ou d'un tissu quelconque qu'on coupera en forme de carrés ou de triangles, et auxquels on donnera telle étendue qu'on jugera convenable. Cependant, les mouchoirs de toile molle et fine, de mousseline ou de soie, mériteront *nécessairement la préférence*, dans une foule de circonstances qu'on peut aisément supposer ; ne fut-ce que parce qu'ils sont infiniment plus faciles à se procurer que la toile, et parce qu'ils

qu'ils se trouvent en tout lieux et *sur tout le monde.* Je dois cependant rappeler que, comme le mouchoir tient la plupart des avantages dont il jouit de ce qu'il nous offre un corps large, souple, mol, et en même temps des extrémités assez étroites pour pouvoir être attachées ensemble ou fixées aisément d'une manière quelconque ; je dois rappeler, dis-je, qu'on sera tenté de remplacer, par fois, ce mouchoir par une bande particulière qui réunira ces mêmes avantages ; or cette bande la voici : Prenez une pièce de linge de la longueur et de la largeur que vous voulez donner à votre bandage ; étendez sur ce linge une couche convenable de coton, de laine ou de charpie ; recouvrez cette couche molette d'une autre pièce de linge pareille à celle qui est dessous ; cousez-les ensemble par leurs bords, puis piquez-les comme un matelas, et vous aurez un *corps* de bande bien rembourré comme le mouchoir, et qui ne sera pas exposé à blesser ni à se corder. Cousez maintenant à ses deux extrémités un ou plusieurs rubans de fil, et vous pourrez attacher et fixer le corps de cette bande plus facilement encore que votre mouchoir. Vous pouvez aussi, au lieu de coton ou d'autres rem-

plissages, vous contenter de doubler, tripler, ou quadrupler le corps d'une pareille bande, et de la piquer ensuite pour ne faire qu'un seul et même tout de ces pièces supposées; elle n'a plus besoin, alors, que de quelques bouts d'attaches à ses deux extrémités, pour devenir un bandage parfait. Ces bandes *piquées et matelassées* sont fort commodes, et nous en avons à notre hospice qui nous rendent les services les plus variés. C'est surtout pour le traitement des fractures, par la planchette, que je ne saurais assez les recommander; leur pression est si inoffensive et si douce qu'il est très-rare que les malades s'en plaignent, lors même qu'elles restent en place pendant six ou huit semaines.

La compression du thorax, dans les *fractures des côtes*, en particulier, ne peut, sans contredit, s'opérer plus uniformément, plus doucement et plus commodément qu'avec un bandage de corps matelassé, établi comme nous venons de l'indiquer; et la manière de l'assujettir, de le serrer et desserrer, a lieu avec la plus grande facilité au moyen des rubans de fil, arrangés de la manière suivante aux extrémités de ce bandage: A l'une des extrémités on cout une

rangée de rubans en forme de boucles ou d'anneaux, et à l'autre une pareille rangée de rubans *à deux chefs*, de sorte que, d'un côté seront des boucles, ou anneaux en forme de boutonnières, et de l'autre autant de paires de petites attaches. Or, en faisant passer un des chefs de cette dernière rangée dans la boucle de la rangée opposée, on a, en tirant dessus, un moyen simple de serrer à volonté et de fixer ce degré de pression en nouant avec une *rosette* l'un et l'autre chef ensemble.

Ce moyen bien adapté est si commode, qu'il permet au chirurgien, dans la plupart des cas et lorsqu'il n'y a pas de complications fâcheuses, d'abandonner le malade à ses propres soins, comme cela m'est arrivé plusieurs fois. Celui-ci appréciera bien vite les avantages d'avoir les côtes suffisamment appuyées, et il négligera d'autant moins de maintenir en place ce bandage, qu'il peut lui-même l'ôter, le remettre, le serrer et le relâcher avec la plus grande facilité chaque fois qu'il en éprouve le besoin.

Telle serait donc, à peu près, la partie manuelle ou mécanique de la chirurgie populaire et militaire, réduite, ainsi qu'on a

pu le voir et que nous l'avons avancé, à un principe unique et fécond en heureuses conséquences. Mais cette autre partie importante de cette même chirurgie, la partie *thérapeutique* ne pourrait-elle pas également être fondée sur une seule et même base? Avant de résoudre cette question intéressante, qu'il me soit permis de dire, de la charpie, à peu près ce que j'ai avancé relativement aux bandes; car je cherche à me passer de l'une comme des autres dans ma chirurgie populaire. On conviendra avec moi, en effet, qu'on abuse singulièrement de cet excellent moyen de pansement, que la charpie n'a pas toute l'importance qu'on lui attribue, et qu'elle a ses inconvéniens graves, c'est-à-dire, qu'on l'a rarement sous la main, qu'il est difficile et même souvent impossible de s'en procurer au besoin, qu'elle est par fois avariée, que son application méthodique exige quelque habitude, qu'elle s'oppose fréquemment à la libre issue des matières, en faisant l'office d'un tampon, qu'elle se colle aux bords de la plaie et occasione des tiraillemens à chaque pansement etc.; enfin qu'on peut très-bien guérir sans cet objet, soit disant de *première nécessité*, et qu'un *mou-*

choir ou un *fragment de mouchoir* la remplace aisément et lui est souvent de beaucoup préférable.

Je n'entends point, cependant, par ces incriminations (qu'on trouvera peut-être exagérées) repousser tout à fait la charpie du domaine de la chirurgie. Je serais, certes, aussi ingrat qu'impardonnable. Mais si, en appréciant les motifs que j'ai avancés contre l'usage si exclusif et abusif de cette substance précieuse, on avoue cependant qu'on peut *s'en passer* dans les cas qui font le sujet de ce mémoire, on conviendra également qu'en la mettant, en effet, de côté, les pansemens gagneront singulièrement en simplicité, facilité, commodité et rapidité, sans rien perdre de l'utilité et de la sécurité qu'ils doivent nécessairement inspirer.

Ces propositions une fois admises (et pour un premier pansement, un appareil à la hâte, provisoire et d'attente, qu'il faut *nécessairement* confier à des mains peu exercées, on voudra bien, au moins, n'être pas trop difficile), il nous restera à rechercher quel moyen nous associerons à ce mouchoir. J'ai lieu de croire, à l'exemple des plus habiles chirurgiens de tous les temps et de tous les lieux,

que *l'eau* pourrait être invoquée et proclamée comme l'agent, sinon unique, du moins le plus essentiel dans le traitement de *toutes* les lésions chirurgicales *récentes*, et comme le moyen par excellence pour favoriser les efforts de la bonne nature. La conviction des hommes de l'art à ce sujet, ne pourrait-elle pas passer insensiblement dans les différentes classes de la société, et se graver particulièrement dans l'esprit des gens de guerre? Nous indiquerons bientôt quelques moyens propres à ce but, ainsi qu'à mettre en faveur notre système de déligation, en général. Disons seulement ici, qu'en ramenant sans cesse à la simplicité et aux bons principes, il en résultera, outre l'avantage d'un bon traitement *physique* ou *physiologique*, celui non moins important aussi, le *moral*. Le malheureux dénué de tout et relégué, peut-être même oublié loin de tout secours, ne croira pas sa vie compromise, parce qu'il n'aura pas, pour panser ses blessures, ces eaux spiritueuses, ces teintures alcoliques, ces onguens, ces emplâtres, ces *cataplasmes* mêmes dont on fait un si étrange abus. Il ne se plaindra pas davantage de ce qu'il n'a pas à discrétion cette charpie *si vantée* pour l'en-

tasser sur ses plaies, et qu'il ne parviendra à ôter qu'avec peine et douleur. Il ne gémira plus après un chirurgien, lors même que celui-ci ne pourra lui donner que des secours tardifs, fugitifs et presque toujours imparfaits. Mais, se confiant, au contraire, dans les instructions qu'il aura reçues, dans l'intelligence et les soins d'un camarade, et dans les efforts salutaires et connus de la nature, il aidera tranquillement ces derniers en pansant tout simplement ses plaies, ses contusions et ses fractures, en les nettoyant doucement, et en les rafraîchissant et arrosant fréquemment avec un bout d'éponge, un linge, un *mouchoir* ou une *partie* de mouchoir; en trampant, lavant et exprimant soigneusement ces derniers pour les maintenir *aussi propres* que possible, et en les fixant enfin, sur le mal même, avec un autre mouchoir arrangé et attaché comme on le lui aura indiqué, ou comme il aura toujours vu faire, avec succès, en pareille circonstance. Qui ne voit, en effet, combien le service sanitaire gagnera et se simplifiera par les moyens et les procédés que je viens d'indiquer? combien de braves on pourra soulager et sauver, et combien l'administration elle-même sera

déchargée de peines cruelles et d'une grave responsabilité ? Y aurait-il, peut-être, une manière de traiter à la fois plus commode, plus simple, plus facile, et plus *sûre*, que celle que je m'empresse de signaler dans ce mémoire ? Son introduction dans le service sanitaire d'une armée, est-elle nécessaire ou seulement avantageuse, et serait-elle sujette à des inconvéniens? Des pièces de toile en triangles et en carrés seraient-elles plus dispendieuses que des bandes ordinaires d'une certaine longueur? Leur utilité pour d'autres usages, et la facilité que l'on aurait de les laver et soigner, ne seraient-elles pas des garanties qu'on saurait mieux les conserver et les faire reservir, que la plupart des bandes? J'abandonne la solution de ces questions à ceux qui sont immédiatement intéressés au bien du service, et dont l'habitude des camps et l'expérience doivent être tout premièrement consultées pour ce qui a trait à cette importante matière.

L'éponge serait, au surplus, la seule chose extraordinaire que j'exigerais chez un soldat. Elle peut servir à tant d'usage pour lui-même ou ses camarades; elle est à si bas prix, si légère, tient si peu de place, et est si facile

à maintenir propre et à conserver, que je voudrais la rendre obligatoire dans un coin du petit sac de tout militaire. Elle évitera, pour les pansemens, et surtout pour les hémorragies bien des compresses, beaucoup de charpie et..... quelques mouchoirs. Si, à côté de cette petite éponge, vous placez tant soit peu de plomb laminé et de taffetas gommé dit *d'Angleterre*, et si vous indiquez que l'un peut servir à réunir des plaies récentes, et l'autre à recouvrir des ulcères ou des plaies en suppuration, vous aurez encore de quoi remplacer avantageusement, d'un côté, les emplâtres agglutinatifs, et de l'autre tous les onguens et cérats et toutes les eaux dessicatives qu'on a coutume de prescrire en pareilles circonstances. Eh pourquoi n'organiserait-on pas cette légère pharmacie portative chez tous les soldats, même en temps de paix?

Le point sur lequel je ne saurais assez insister, si le mode que je propose est reconnu applicable, utile et bon, c'est qu'il soit inculqué à *tous* les officiers et sous-officiers, et par ces derniers, aux classes inférieures de la troupe; car il importe que l'exemple soit donné par les chefs, que ceux-ci

puissent au besoin répandre, à ce sujet, l'éloge ou le blâme sur la conduite de leurs subordonnés, et que tout le monde enfin soit instruit.

Il convient, pour obtenir ce grand but, et afin que la chirurgie, telle que nous l'envisageons dans ce moment, devienne, en effet, *populaire* et toute *vulgaire*, qu'elle se propage *d'enhaut*; c'est-à-dire qu'elle soit introduite dans *tous les hôpitaux, dans tous les services*, et appliquée aux chefs de l'armée et aux officiers, tout comme au dernier des fantassins. Ce sera la meilleure manière de la faire connaître et de la préconiser. On ne négligera pas, toutefois, de la propager plus généralement par une instruction simple, claire et précise, imprimée, et surtout par des démonstrations et par quelques exercices manuels, auxquels on ferait intervenir au moins les caporaux. Les chirurgiens de tous rangs et de toutes armes auront également la satisfaction, soit en temps de paix, soit dans les garnisons et les camps, d'occuper mieux leurs loisirs, et d'être plus particulièrement utiles en propageant des connaissances précieuses, et en se créant, et à l'armée, une foule d'aides intelligens et habiles,

propres à exécuter mieux leurs conseils et leurs directions, et à les remplacer au besoin. L'application des principes de l'enseignement mutuel, me semble ici tout à fait à sa place, et je ne doute nullement qu'en assez peu de jours, les officiers et sous-officiers ne soient à même de comprendre le mécanisme de l'appareil quelconque qu'on leur aura expliqué, et les modifications qu'il doit subir suivant les diverses circonstances.

Ces modifications seront d'ailleurs fort peu de chose, puisque le fond du pansement ou de l'appareil restera toujours le même, et que les mêmes objets se reproduiront sans cesse de la manière la plus identique et la mieux faite pour être saisie par ce qui frappe le plus, par les sens et le gros bon sens. Les chirurgiens seront d'ailleurs assez justes pour ne voir dans ce travail qu'un essai, qu'une espèce de cadre qu'ils pourront restreindre, élargir et modifier suivant les circonstances individuelles et locales, et les dispositions particulières des corps qui leur seront confiés. Ils institueront le mode d'instruction comme ils l'entendront, et pousseront celle-ci aussi loin que la capacité et l'intelligence des troupes le permettront.

Le but et le besoin de notions et de pratique chirurgicales se feront, je pense, bien vite généralement sentir pour décider le zèle et l'empressement de tout le monde; car chacun peut être appelé à donner ou à recevoir, à chaque instant, les secours les plus utiles et les plus efficaces dont il est ici question.

Ces jeunes militaires, dont le sang et les bras sont, dans ce moment, tout à la patrie, seront un jour des propriétaires, des chefs de famille, d'ateliers, de village; et placés ainsi dans des circonstances favorables pour faire le bien, détruire des préjugés, et propager les saines doctrines, ils recueilleront le fruit de l'instruction clinique qu'ils auront reçue et ne regretteront pas alors les momens de loisir ou de désœuvrement qu'ils lui auront consacrés.

Autrefois les chefs des armées, les rois même, s'empressaient de tendre une main secourable aux braves que Bellonne venait de frapper. Des guerriers chrétiens seraient-ils moins humains ou moins instruits? Ou plutôt, ne sont-ils pas les premiers intéressés à trouver, autour d'eux, des hommes sur lesquels ils peuvent compter; et ne sentent-ils pas leurs cœurs généreux tressaillir, en pen-

sant qu'ils pourront un jour arracher à une mort certaine celui qui l'aura bravée, peut-être, pour les sauver eux-mêmes?

S'il en est ainsi, qu'ils étudient et se fassent expliquer ce *Fragment de chirurgie populaire* que j'ai composé exprès pour eux et leurs dignes frères d'armes!

SUR LA

CAUTÉRISATION

PAR LE MARTEAU.

La médecine obtient chaque jour les résultats les plus avantageux et les moins contestés de l'application du calorique, et depuis les linges ou sachets chauffés jusqu'aux moxas et au fer incandescent, nous possédons, pour graduer et modifier cette application, les moyens les plus variés. Dans ce nombre figure, à juste titre, l'eau plus ou moins chauffée, et nous trouvons en elle, surtout lorsqu'elle est portée à l'état d'ébullition, un agent calorifère aussi prompt qu'énergique. Sans la difficulté de la faire agir à volonté sur tel ou tel point déterminé, on doit croire

que l'eau bouillante serait dès long-temps d'un usage général en médecine, et qu'elle serait mise, à la portée de tout le monde sous le triple rapport thérapeutique de rubéfiant, vésicant et escharrotique. Mais cette difficulté en a trop imposé aux praticiens, et les a privés, par là, d'un précieux moyen de guérison, puisqu'on le maîtrise aisément par l'intermédiaire d'un métal, et que celui-ci se prête admirablement pour faire agir l'eau bouillante au gré de l'homme de l'art. Plongé un instant dans le liquide et appliqué ensuite immédiatement sur la peau, le métal produit sur celle-ci, et à l'endroit touché, des effets analogues à ceux qu'aurait fait naître le contact de l'eau même élevée à la température de 80 degrés.

Il ne nous reste donc qu'à chercher un instrument métallique convenable et propre au but que nous désirons. La chose, sans doute, ne sera pas difficile, et nous pourrions être surpris qu'on n'en ait pas trouvé un plus tôt, si nous ne savions pas que les choses les plus simples sont souvent celles auxquelles on songe le moins vite. Le moyen que je propose, et dont je me sers depuis long-temps, c'est le *marteau*. Il m'a paru réunir toutes

les convenances; on en trouve partout; son manche le rend d'une application extrêmement facile; il n'effraie point comme le ferait un instrument particulier de chirurgie, et les enfans, tout comme les personnes les plus méticuleuses, n'en redoutent pas l'application. « Pourquoi, en effet, se défier d'un marteau qu'on plonge dans l'eau chaude et qu'on approche un instant de la peau? » Et cependant, ce marteau, suivant que nous l'appliquerons rapidement, ou que nous le laisserons plus ou moins de secondes en contact avec le derme, produira des effets extrêmement variés et puissans. Ce sera une opération d'où résultera, sur-le-champ, ou l'effet d'un sinapisme ou celui d'un vésicatoire, ou même celui du plus fort moxa.

Cette opération particulière de la chirurgie, d'où dépendra instantanément et à notre choix, la rubéfaction, ou la vésication, ou la destruction d'une portion déterminée du derme serait, sans doute, facile à désigner sous une dénomination nouvelle, empruntée du grec. Mais je m'y opposerais volontiers, et je désirerais qu'on lui laissât le nom tout simple de *marteau*, en y ajoutant au besoin les spécialités, *aax premier*, *deuxième et*

troisième

troisième degrés, suivant qu'on voudrait cautériser d'une manière plus ou moins forte. Si je conserve à ce mode d'ustion le titre tout uni de *marteau*, c'est qu'en effet c'est bien lui qui agit; que sa destination ne peut donner lieu à aucune méprise; que déjà il est connu dans ce sens; que ce nom, qui ne dit rien, en dit assez; qu'il n'effarouche point comme celui de moxa, de cautérisation, etc., etc.

Le marteau ou son application est donc cette partie de la pyrotechnie chirurgicale, au moyen de laquelle et avec un corps métallique plongé à l'avance dans un liquide quelconque, élévé à une température plus ou moins haute, on produit, sur une partie en général très-limitée de la peau, tous les phénomènes des trois premiers degrés de la brûlure.

La manière d'appliquer le marteau, ou ce qui peut en tenir lieu, est aussi simple que facile. Le marteau auquel on aura recours pourra n'avoir que quelques lignes de diamètre, ou un ou deux pouces en carré, suivant la manière plus ou moins énergique avec laquelle on voudra agir, la brûlure plus ou moins large qu'on voudra produire, et le besoin qu'on aura de réitérer ce moyen

un plus ou moins grand nombre de fois. Un marteau d'un pouce de diamètre est en général suffisant pour le second et troisième degrés ; mais il pourra être plus large pour la simple rubéfaction. Ce marteau sera plongé dans l'eau ou le liquide qui doit lui communiquer ses précieuses qualités, et il les y acquierra en moins d'une minute. Le vase qui contiendra l'eau et le marteau sera placé tout près du malade, afin que l'instrument ne perde pas sensiblement de sa chaleur en le portant rapidement sur l'endroit choisi pour son action. Il y sera appuyé pendant une à dix secondes, et ce temps sera déterminé par l'effet qu'on voudra produire, le volume du marteau, la délicatesse des tissus qu'il doit affecter et le degré de chaleur du liquide. Quant à cette dernière condition, il est à observer que, bien que le terme de l'ébullition soit presque toujours celui que l'on doive choisir, il pourra arriver qu'on se contentera de quelques degrés de moins, et même de soixante degrés seulement, tout comme aussi il pourra se faire qu'on croira avoir besoin de quelques degrés de plus que les quatre-vingts. Dans ce dernier cas, on choisira un autre liquide que l'eau, ou bien l'on fondra

quelques poignées de sel dans celle-ci. Dans toutes ces suppositions, le thermomètre indiquera, *au besoin*, la température du liquide, et par conséquent celle du marteau, afin que l'opérateur le dirige en conséquence. On comprend, au reste, que l'action du marteau, sur la peau, ne se compose pas uniquement du degré de chaleur qu'on lui aura communiqué, mais encore du temps plus ou moins long qu'il restere en place; de sorte qu'on pourra, avec quatre-vingts degrés, n'avoir qu'une simple rubéfaction, si le marteau n'effleure que bien légèrement la peau, et obtenir la destruction totale ou partielle de celle-ci, avec moins de quatre-vingts degrés, si l'application du marteau est prolongée, et si, surtout, l'instrument est volumineux et le tissu cutané mince et délicat. Dans tous les cas, la brûlure ne s'étend jamais, en largeur, au-delà des parties touchées par le marteau, et l'instrument y laisse exactement son empreinte, comme un cachet. La sensation que produit le marteau ne laisse pas que d'être parfois assez vive, et elle se prolonge plus ou moins en s'affaiblissant graduellement; mais cette douleur laisse une impression si peu fâcheuse, que les malades

ne se refusent pas à un second et troisième marteau, et il n'est pas rare qu'ils le redemandent eux-mêmes. Du reste, cette brûlure artificielle ne tarde pas à s'enflammer et se comporte d'ailleurs comme on sait qu'il arrive aux lésions accidentelles de cette nature. Je me coutente de les couvrir d'un morceau de taffetas gommé qui suffit pour faciliter l'écoulement des matières séreuses et purulentes, et pour empêcher les pièces de vêtemens de s'attacher et d'irriter par leur frottement.

L'application du marteau peut être sujette à une foule de modifications importantes, tout comme elle est susceptible de se prêter aisément à toutes les combinaisons des praticiens et aux exigeances de tous les systèmes et de toutes les opinions. Car si le marteau, ainsi qu'on le conçoit, peut remplacer parfaitement la plupart des moyens avec lesquels on se propose de faire l'application du ca'orique, il n'est pas moins propre à agir dans le sens ou des agens thérapeutiques qui ne font qu'irriter, ou de ceux qui provoquent, outre l'irritation, un écoulement séreux et puriforme. Mais il aura sur tous ces moyens variés, le très-grand avantage de la rapidité d'action, de l'énergie, de la certitude, de l'à-

propos et d'une exécution si simple et tellement facile qu'on peut la confier hardiment à toute personne intelligente.

Le marteau pourra, en conséquence, servir alternativement de révulsif, de dérivatif, de stimulant, de suppuratif, de modificateur de la vitalité; soit pour concentrer ou rappeler celle-ci sur un point déterminé, soit pour lui donner une impulsion spéciale et salutaire. Je n'ai donc pas besoin de m'étendre davantage pour faire entrevoir aux praticiens tout le parti qu'ils pourront retirer du marteau, dans cette foule de maladies où l'on emploie avec tant de succès les stimulans, les caustiques et les divers exutoires. Ils auront, dans le marteau, un moyen toujours prompt, toujours sûr et toujours à leur portée pour obtenir *la plupart* des résultats heureux qu'on retire des différens agens que je vais énumérer, et dont le marteau n'aura pas les inconvéniens.

C'est ainsi qu'il pourra remplacer, au besoin, la moutarde, les cantharides, l'ammoniaque, le tartre stibié, le garou, le séton, le phosphore, la potasse, les différens moxas et le fer rouge. Il y aura toujours, cependant, quelque chose de spécial dans le marteau qu'on

saura tôt ou tard mieux apprécier, et qui le rendra tout particulièrement utile dans tel ou tel cas donné. Mais je crois déjà pouvoir le recommander essentiellement dans les maladies aiguës et dans toutss les affections où le danger est imminent, où il n'y a pas un instant à perdre, et où un révulsif énergique et brusque est particulièrement indiqué pour dégorger un organe essentiel et le soustraire à une fatale dégénérescence. Il fera ici ce que fait le moxa dans les affections chroniques. Si, comme le moxa, le marteau communique à la partie sur laquelle on l'applique une certaine quantité de calorique, et désorganise le derme, en tout ou en partie; son irritation est plus rapide, plus passagère que celle du moxa, et elle est plus promptement suivie d'un certain *écoulement de liquides*, d'où dépendent, sans doute en grande partie, les heureux effets de la médication révulsive, en général, et tout particulièrement de celle qui nous occupe.

D'après tout ce qui vient d'être mentionné, et je puis dire d'après ma propre expérience et celle de mes confrères qui *n'ont pas craint* de faire usage de mon moyen, il résulte clai-

rement qu'on pourra et qu'on devra avoir recours au marteau:

1°. Lorsqu'il y aura indication manifeste à produire l'un des trois degrés de la brûlure; c'est-à-dire la rubéfaction, la vésication et la cautérisation d'une partie du tissu dermoide, et qu'on n'aura pas sous la main les moyens convenables pour obtenir ces effets salutaires.

2°. Lorsque l'un ou l'autre de ces effets seront jugés tellement urgens, qu'on ne pourra ni n'osera les attendre de l'action beaucoup trop lente des moyens ordinaires.

3°. Chaque fois que, dans les maladies aiguës et éminemment dangereuses, il s'agira de soulager promptement et vigoureusement un organe essentiel à la vie, lors même que ce moyen thérapeutique nouveau, ou tout autre médication analogue n'auront pas été particulièrement recommandés contre ce genre d'affection.

4°. Lorsque dans les affections aiguës ou chroniques, les révulsifs ordinaires ne répondront pas aux espérances qu'on fondait sur leur application.

5°. Chaque fois qu'on croira pouvoir associer le marteau à ces mêmes révulsifs or-

dinaires pour arriver plus tôt et plus sûrement au but.

6°. Chaque fois qu'une répugnance invincible ou une contre indication bien évidente s'opposeront à l'emploi des dérivatifs cutanés anciens, et qu'il faudra surprendre le malade par une cautérisation plus rapide et qui n'ait rien d'effrayant.

7°. Chaque fois que l'expérience et l'observation viendront recommander tout particulièrement le marteau contre telle ou telle maladie.

8°. Chaque fois que les révulsifs anciens ne pourront pas être appliqués sur l'endroit jugé convenable, et que le marteau pourra seul y arriver commodément et sûrement.

Il suit encore de tout ce qu'on vient de lire que le marteau suppléant très-bien à cette foule de moyens énergiques que nous avons indiqués, doit être considéré comme un des élémens essentiels de la chirurgie populaire et militaire, et qu'il mérite d'être associé au mémoire précédent, dont il est en quelque sorte le complément.

On conçoit également que, quoique le marteau soit le moyen par excellence pour porter sur nos tissus l'action de l'eau chaude, il est

cependant un grand nombre d'objets métalliques qui peuvent fort bien le remplacer. C'est ainsi, par exemple, que j'ai eu recours, dans un cas urgent, à une cuillère à bouche trempée dans un potage bouillant.

On n'a, de même, pas de peine à comprendre que le marteau pouvant, dans certains cas extrêmes, nécessiter sa réapplication à des intervalles très-rapprochés (toutes les demi-heures, par exemple), un garde malade, une sage-femme peuvent s'acquitter très-bien de cette mince opération.

Qu'il peut être utile, pour produire une plus profonde impression, ou lorsqu'on a à faire à une peau épaisse et peu sensible, comme le cuir chevelu, de mettre le marteau deux ou trois fois de suite sur le même endroit.

Qu'il n'est aucune région cutanée qui ne puisse aisément le recevoir, chose qu'on ne peut pas dire du moxa ou du vésicatoire. Ainsi, rien n'empêche qu'un fer quelconque chauffé par l'eau ne soit placé dans le canal auditif, aux commissures des paupières, dans l'intérieur de la bouche, vers l'anus et les parties de la génération de l'un et l'autre sexe. Je puis dire, par exemple, que pour certaines urétrites chroniques et rebelles, le marteau

au périnée et le long du canal de l'urètre, m'a déjà rendu de très-bons services. C'est ainsi, encore, qu'après avoir porté un troicart jusques dans une fausse articulation de la cuisse, suite d'une ancienne fracture non consolidée, j'insinuai à travers la canule restée en place, un mandrin plongé à réitérées fois dans l'eau bouillante, et que je suis parvenu, au bout de *deux mois*, à faire adhérer solidement entr'eux les fragmens de cette articulation accidentelle et anormale: Il n'y a pas eu de claudication.

Qu'on a droit, surtout, de compter sur l'action énergique du marteau dans les asphyxies, l'état cérébral avec coma ou délire furieux; dans les suffocations imminentes par le croup, ou autres maladies du thorax; dans les perturbations violentes et effrayantes de l'estomac et des organes digestifs (certaines indigestions menaçantes; et par analogie, le choléra morbus? la fièvre jaune?); dans la disparition brusque de la goutte, d'un érysipèle, d'une éruption cutanée; dans la tendance fâcheuse d'une inflammation érysipélateuse; dans une gangrêne imminente; en un mot, dans tous les cas pathologiques où il n'y a pas un instant à perdre pour rappeler

l'action vitale à un état moins anormal, à la concentrer sur un point, et à modifier avantageusement la circulation capillaire, et cette puissante et magique innervation qu'il nous est donné de faire, par fois, fléchir au gré de nos désirs.

7